

POLITIQUE

René Dosière aura compté jusqu'au bout

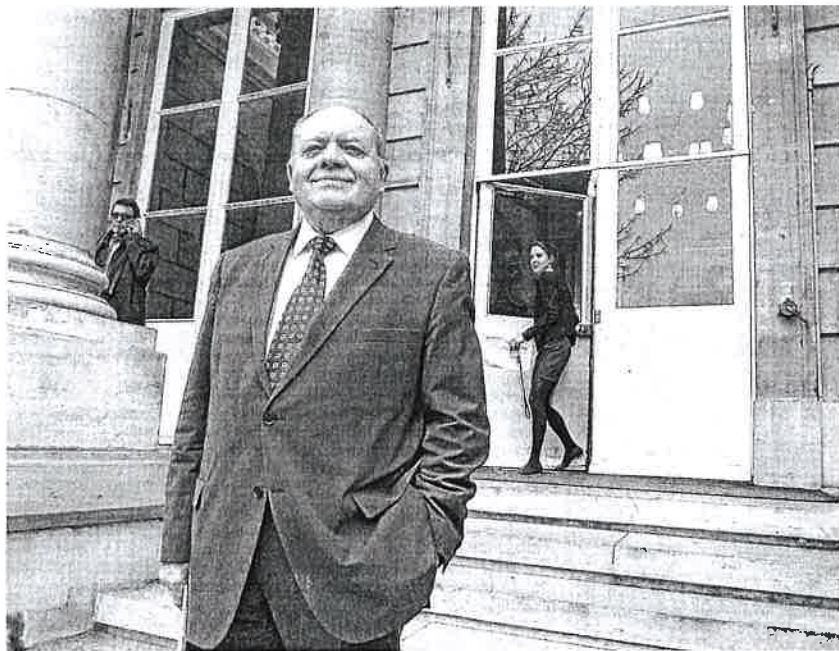
PARIS Le député (ex-PS) de l'Aisne a conclu hier son cinquième et ultime mandat en défendant une proposition de loi sur la transparence comptable des partis. Tout un symbole.

Sans doute aurait-il préféré qu'ils soient un peu plus nombreux qu'une vingtaine de députés pour assister à cette séance-là. Mais au moment précis où René Dosière montait à la tribune de l'Assemblée, hier, l'offre de service de François Bayrou à Emmanuel Macron avait quasiment vidé l'hémicycle. Qu'importe car depuis vingt-cinq ans qu'il se consacre à l'austère combat du contrôle du financement de la vie politique, le député axonais a pris l'habitude de prêcher dans le désert...

Pour lui, la session avait pourtant un parfum particulier. D'abord parce qu'il s'agissait de l'ultime session de la 14^e législature, d'où l'affluence des grands jours, au début du moins. Surtout parce que René Dosière y faisait sa toute dernière apparition, puisqu'à 74 ans, il a renoncé à se représenter en juin prochain. De surcroît, la commission des lois l'avait désigné pour être le rapporteur d'un texte sur le renforcement des « obligations comptables des partis politiques et des candidats ». Un pur « hasard », selon lui. Mais un hasard qui tombait bien.

« EN 25 ANS DE MANDAT, MON PIRE SOUVENIR, C'EST LE MANDAT QUI S'ACHÈVE ! »

Adoptée en commission des lois, le 15 février, la proposition devait être votée par l'Assemblée (les députés présents, du moins) en l'état. Elle le fut donc. Seul un amendement du député UDI de la Marne, Charles de Courson, avait été présenté et retourné en commission. Grâce ou à cause de ce texte, les partis et leurs candidats devront, à partir de 2018, rendre publics les emprunts et crédits bancaires destinés au financement de leurs campagnes électorales. Au chapitre de la moralisation de la vie politique, la proposition de loi prend une tonalité singulière en pleine « affaire Filon » et alors que le Front national est, depuis hier, à



« Quoi que l'on dise, en cinq ans, nous avons beaucoup progressé vers cette République exemplaire que préconisait François Hollande. » Gilles Grandpierre

nouveau dans le collimateur de la justice pour de supposés emplois fictifs au Parlement européen. C'est d'ailleurs le FN et le micro-parti de Marine Le Pen, Jeanne, qui avaient mis la puce à l'oreille des députés.

« On s'était rendu compte que ce micro-parti avait une activité bancaire considérable. En 2015, son compte de résultat s'élevait à 12,8 millions d'euros, ce qui en fait le cinquième groupe de budget. Quant au micro-parti fondé par Jean-Marie Le Pen, Cotelec, il affichait fin 2015 des emprunts et dettes à hauteur de 8,2 millions d'euros », a

rappelé hier René Dosière. « Lors de son enquête, la commission nationale des comptes de campagne n'a reçu aucune réponse à ses demandes d'éclaircissement », a précisé le député qui a par ailleurs rappelé que le trésorier, l'ancien trésorier et l'expert-comptable de Jeanne ont été récemment renvoyés en correctionnelle.

En obligeant les partis à faire la publicité de leurs emprunts, l'Assemblée a voulu aussi permettre à la commission des comptes de campagne d'en connaître l'origine, étrangère parfois. « Quand Mme Le

Pen déclare qu'elle emprunte en Russie parce que les banques françaises refusent de lui prêter de l'argent, elle se pose en victime. En réalité, le FN, Cotelec et Jeanne ont largement de quoi financer les campagnes du parti », assure René Dosière.

Avant de s'adresser à ses « rares » collègues, le parlementaire est brièvement revenu, enfin, sur ses vingt-cinq années de mandat (de 1988 à 1993 puis de 1997 à 2017). « Il y a de l'émotion, bien sûr, comme le premier jour où je suis entré dans cet hémicycle. Mais quatre souvenirs marqueront particulièrement ces années. » Le



« Ce fut hélas un mandat pollué par les frondeurs »

René Dosière,
député (apparenté PS)
de l'Aisne

premier fut le vote par l'Assemblée nationale de l'intervention militaire de la France en Irak en janvier 1991. « Chevènement, qui y était opposé bien que ministre de la Défense, faisait courir le bruit qu'il y aurait beaucoup de morts en raison de la puissance de l'armée de Saddam Hussein. Je me souviens des larmes de Marie-Noëlle Lienemann (PS)... »

Le deuxième souvenir fut le vote « compliqué » du Pacs (le pacte civil de solidarité) en 1999 et de la réponse qu'il avait été chargé de faire à Christine Boutin, très remontée contre le texte. « Ce jour-là, je m'étais fait beaucoup d'amis chez les laïcards », sourit René Dosière qui se souvient aussi d'avoir été blessé en Nouvelle-Calédonie où il compte continuer à « s'investir beaucoup ». Le « pire souvenir », enfin, est plus récent. « C'est le mandat qui s'achève, pollué par les frondeurs et l'incapacité du Président Hollande et du président du groupe PS, Bruno Le Roux, de défendre notre politique ». Inutile de dire qu'en avril prochain, René Dosière ne votera par Benoît Hamon. « Je n'ai pas encore arrêté mon choix... », dit-il, sans préciser si ce choix pourrait s'appeler Macron. « J'en ferai part un mois avant. » C'est déjà une info... ■

GILLES GRANDPIERRE